

des deux tiers, de 66 p. 100, dans dix ans. Pendant que les réserves s'épuisent, on nous dit que ce pétrole sera utilisé.

Il semble que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources ait pour politique d'utiliser d'abord les ressources énergétiques de l'Alberta pendant qu'on explore les terres domaniales, le haut Arctique et les fonds marins.

● (2215)

Je répète que les entreprises d'exploitation de l'huile lourde des sables bitumineux, dans le nord-est de l'Alberta, sont absolument essentielles à l'économie de notre pays et à notre sécurité d'approvisionnement. En injectant dans l'économie de l'Ontario, 9 ou 10 milliards de dollars par entreprise, ou environ 20 milliards au total, on ne peut que stimuler l'emploi. Il faut que le ministère reconsidère sa politique et que des efforts soient faits pour lancer ces deux entreprises vitales.

**M. Roy MacLaren (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'exposer la position du gouvernement au sujet du projet Allsands, que le député d'Athabasca (M. Shields) voudrait voir exécuter le plus tôt possible.

Lorsque le ministre a répondu, le 4 décembre, aux questions du député, il a précisé que le gouvernement fédéral tenait à ce projet, mais il a dit ne pas pouvoir garantir à lui seul que les négociations déboucheraient sur l'exécution du projet, tout simplement parce qu'il ne pouvait pas parler au nom du gouvernement albertain. Toutefois, il a rappelé à la Chambre que, comme en témoignait le compte rendu, le gouvernement fédéral a toujours appuyé la réalisation des projets d'exploitation des sables bitumineux et d'huile lourde. A cet égard, les députés se souviendront que c'est le gouvernement fédéral qui, en février 1975, a pris l'initiative de sauver le projet Syncrude. Les gouvernements albertain et ontarien, de même que les trois sociétés privées intéressées, avaient alors réagi favorablement et le projet a été réalisé comme prévu.

Certaines des mesures prévues dans le programme énergétique national reflètent l'importance accordée à l'exploitation des sables bitumineux et du pétrole lourd; il y a notamment la maintien de la déduction pour épuisement, l'octroi d'encouragements fiscaux aux usines de transformation du pétrole lourd et l'utilisation de prix de référence qui se rapprocheront des prix internationaux. Tout cela vise à favoriser une exploitation plus poussée de cette ressource. De fait, le programme énergétique national offre aux compagnies en cause des prix beaucoup plus avantageux que ceux qu'elles espéraient obtenir quand elles ont lancé les projets qui sont maintenant à l'étape de la planification ou de la mise en œuvre, et nous poursuivons nos pourparlers avec elles.

Je tiens à signaler que le gouvernement fédéral a toujours considéré l'exploitation de toutes les sources possibles d'énergie comme hautement prioritaire. Les sables bitumineux ne sont certes pas considérés comme moins importants que les richesses naturelles de l'Arctique ou les gisements sous-marins. Le Canada a besoin que tous ces projets commencent à produire le plus tôt possible.

Nous essayons toujours d'en arriver à une entente avec le gouvernement de l'Alberta à propos des projets d'Alsands et de Cold Lake, soit dans le cadre d'une entente globale sur la fixation des prix, soit séparément, afin de créer un régime stable et avantageux pour tous les projets pétroliers dépendants. L'Alberta a cependant décidé de ne pas approuver les

### L'ajournement

nouvelles usines de traitement des sables bitumineux avant qu'une entente globale sur le pétrole soit conclue. Les Canadiens en général espèrent que le gouvernement de l'Alberta adoptera une attitude juste et raisonnable de façon à appuyer ce projet d'exploitation extrêmement important.

#### L'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE— L'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS NUCLÉAIRES

**M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill):** Monsieur l'Orateur, il y a quelques semaines, j'ai demandé au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) s'il approuvait la politique de l'Énergie Atomique du Canada Limitée que reflète un document interne de l'EACL rédigé par le directeur des affaires publiques au sujet de l'enfouissement des déchets au centre d'études nucléaires de Whiteshell. Ce document dit ce qui suit à propos du procédé d'approbation d'un emplacement pour l'enfouissement des déchets:

... on a pris certaines initiatives aux échelons provincial et fédéral pour modifier le procédé d'approbation afin d'obtenir des emplacements pour les recherches sans obliger les conseils locaux (qui sont parfois éloignés de plusieurs milles des emplacements possibles pour les recherches) à exprimer leur opinion dans une résolution.

Le ministre ne semblait pas savoir de quoi je parlais quand j'ai mentionné le nom de Lac du Bonnet. Il a fallu que je lui dise que c'était au Manitoba. C'est pardonnable et j'espère entendre ce soir-même si j'ai des doutes à ce sujet, car je sais que le secrétaire parlementaire va à l'habitude de la déclaration qu'on lui a préparée—si le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources approuve cette politique de l'EACL d'essayer de passer outre la volonté que les localités comme Lac du Bonnet, ont exprimée de façon démocratique, localité qui, en l'occurrence, est le site prévu d'un cimetière expérimental de déchets.

Quand le ministre a répondu à ma question, il a parlé des modalités d'approbation au niveau des gouvernements fédéral et provinciaux. Il n'a pas dit un mot des modalités d'approbation au niveau des conseils locaux. Je lui ai demandé si cette recommandation avait un rapport quelconque avec le fait que lors des dernières élections, un candidat au poste de président de la municipalité rurale de Lac du Bonnet qui était critique face à l'EACL a battu le candidat sortant qui l'était beaucoup moins, c'est le moins qu'on puisse dire. Je pense que si. Je pense que cela fait voir dans quelle mesure l'activité «affaires publiques» d'EACL consiste presque uniquement à manipuler et à intimider l'opinion publique. Si elle respectait vraiment l'opinion publique, si elle s'occupait réellement de ses désirs, elle réétudierait son projet ou se réétudierait elle-même, lorsque pareille chose se produit, au lieu de réétudier sa procédure d'agrément.

● (2220)

Qu'on me comprenne bien. Je suis tout à fait d'accord pour qu'on fasse des recherches sur le stockage des matières nucléaires usées, puisqu'elles existent déjà. Si Lac du Bonnet convient à de pareils travaux de simulation, qu'on nous le dise. Mais qu'on ne signe pas avec les gouvernements provinciaux des contrats qu'on cache, des contrats qui n'évoquent que de façon très vague d'autres projets à venir pour la même collectivité, une chambre expérimentale qui finirait en fait par recevoir des matières nucléaires usées. Qu'on ne consulte pas l'opinion publique en dernier ressort seulement, qu'on n'endorme pas les opposants avec la vanité creuse et de plus en plus